



## Procuration hypothécaire

Par **Anais Segailat**, le **22/05/2017** à **18:41**

Bonjour,

Mes parents m'ont fait donation d'un terrain sur lequel j'ai fait bâtir une maison. Aujourd'hui, je souhaite mettre le lot en garantie hypothécaire pour acheter une autre maison. Le problème est qu'il faut que mes parents me signe une procuration hypothécaire et qu'il ne veulent pas signer. Y a-t'il une solution ?

Merci.

Par **Visiteur**, le **22/05/2017** à **20:39**

Bonjour,

Si leur intervention est requise cela veut-il dire que la donation était assortie d'une clause spécifique interdisant l'aliénation du bien ?

Par **Anais Segailat**, le **22/05/2017** à **21:00**

Oui c'est exact mais pour faire la maison que j'ai faite sur ce terrain, ils m'ont déjà autorisé à hypothéquer le terrain. Et la maison m'appartient complètement donc pourquoi je ne pourrais pas l'hypothéquer ? Il n'y a vraiment aucune solution ? car j'ai lu sur internet que même si ils ne voulaient pas signer, vu que j'ai plus de 25 ans et que je suis pleinement consciente de ce que je fais et que mon projet est viable, ils ne pourraient pas s'y opposer ?